

Réf: Dossier N° 001871

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABMA GROUPE »

Siège social Abidjan, Marcory, Quartier-marcory, Lot 375, Ilot
30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABMA GROUPE »

Objet : LE NEGOCE DE MATIERES ET PRODUITS , L'IMPRIMERIE. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L' ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, Quartier-marcory, Lot 375, Ilot
30

Dirigeant(s) : M OUATTARA IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04225 du 27/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27161/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

